

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	38 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : 27 avril 2018
Date d'affichage : 27 avril 2018**SEANCE DU 03 MAI 2018**

L'an deux mille dix-huit, le trois du mois de mai, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente de St-Denis-Combarnazat.

Présents avec voix délibérante :

Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Éric GOLD, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Catherine IRLÈS (suppléante de Christian DESSAPTLAROSE), Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLÈRE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Stéphane BARDIN a donné pouvoir à Robert IMBAUD
Marc CARRIAS a donné pouvoir à Fabienne GASTON
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Josette BREYSSE
Christian DESSAPTLAROSE
Jean-Claude PAPUT

Secrétaire de séance : Bernard FERRIERE

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

**Délibération n°2018-62 : ELABORATION DU PLU VALANT PLH - SOLLICITATION DU
DEPARTEMENT**

Rapporteur : Jean-Jacques MATHILLON

La Communauté de communes Plaine Limagne a engagé son plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat.

Le marché s'élève à 276 605 € HT, dont 41 075 € pour le volet PLH.

Le département du Puy-de-Dôme peut subventionner le volet PLH à hauteur de 30 % du montant hors taxe de l'étude plafonné à 15 000 €.

Le plan de financement du PLUiH est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
PLUiH	199 705,00 €	CD 63	12 322,50 €
PLH	41 075,00 €	DGD 2016 NL + CR	85 840,18 €
Evaluation environnementale	35 825,00 €	Ministère du logement 2016 NL + CR	14 000,00 €
		CCPL	164 442,32 €
TOTAL	276 605,00 €	TOTAL	276 605,00 €

→ Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- solliciter l'aide du département,
- solliciter la bienveillance du département afin de démarrer les travaux du PLH avant l'attribution de la subvention.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 14 mai 2019
Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

